



MARS 2025  
N° 2

# Paysages de la Champagne

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

---

DOSSIER

# Maintenant, le tri est plus simple !

**STEP, les bonnes pratiques**

**Covoiturage avec BlaBlaCar Daily**

**OPAH 2024 - 2027  
Adaptez votre logement**





## La Cave aux Coquillages à Fleury-la-Rivière

À partir d'anciennes caves champenoises, tout un réseau de galeries creusées à même la roche met en évidence un patrimoine géologique remarquable. Réputé dans le monde de la paléontologie, le tuffeau de Damery a fourni des fossiles marins d'une superbe conservation avec la présence d'un escargot géant, le spectaculaire *Campanile giganteum* dont la coquille atteint les 60 centimètres de long. Cela témoigne de la présence d'une mer chaude ancienne de 45 millions d'années, la mer du bassin parisien dont les rivages s'étendaient jusqu'en Champagne. La Cave aux Coquillages est ouverte à la visite publique et propose aussi des initiations à la paléontologie [www.geologie-oenologie.fr](http://www.geologie-oenologie.fr)



## Régis COUTANT

Président de la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne



Dans un monde où les enjeux environnementaux sont de plus en plus pressants, il est essentiel de repenser nos habitudes quotidiennes pour construire un avenir plus vert. Parmi les domaines clés de cette transition écologique, la gestion des déchets occupent une place centrale. Depuis deux ans, les consignes de tri se sont élargies pour inclure tous les emballages plastiques et les petits emballages métalliques. Une avancée essentielle qui a transformé radicalement notre gestion des déchets. Malheureusement ce geste qui semble simple à première vue, reste un défi pour de nombreuses personnes. Le tri des déchets est avant tout un acte citoyen, nous nous devons de l'adopter au quotidien, non seulement pour la préservation de notre environnement mais aussi pour les générations futures.

Dans cette dynamique, un autre enjeu de taille se dresse : celui de la mobilité. Les déplacements, notamment en voiture, représentent une part importante de la pollution et de l'empreinte carbone de notre quotidien. Et si, en plus de réduire nos déchets, nous changions notre manière de nous déplacer ? Le partenariat noué entre les Paysages de la Champagne et BlaBlaCar Daily depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, va permettre à de nombreux usagers d'alléger à la fois leur portefeuille, ainsi que leur impact environnemental. Notre ambition de préserver le climat semble aller dans la bonne direction puisqu'en un mois 5 000 km ont été parcourus.

**" Notre mission, au-delà du quotidien est de construire notre avenir à travers nos actions d'aujourd'hui "**

Mais cela ne peut se faire sans une forte volonté politique et des investissements dans des infrastructures adaptées. En 2024, nous avons investi environ 9 millions d'€ HT, que ce soit en voirie, en éclairage public, en assainissement et en eau potable. Nous ne comptons pas nous arrêter là puisque plusieurs chantiers sont d'ores et déjà programmés cette année pour un budget estimé à 6 millions d'€ HT.

Notre mission, au-delà du quotidien est de construire notre avenir à travers nos actions d'aujourd'hui dans tous nos domaines de compétence. Nous agissons en permanence, pour faire des Paysages de la Champagne un territoire où il fait bon vivre !

## Sommaire



**4** **Focus sur**  
Découvrez une facette du territoire comme vous ne l'avez jamais vu



**11** **Regards sur le territoire**  
Retour en images sur quelques événements marquants de la communauté de communes



**13** **Dossier**  
Maintenant le tri est plus simple !



**18** **Compétences**  
Retrouvez les dernières actualités de la collectivité au travers de ses différentes missions



# Les Marais de Saint Gond

Nichés au cœur de la Marne, les Marais de Saint Gond sont un véritable sanctuaire naturel où la nature s'épanouit en toute liberté. Entre prairies humides, étangs tranquilles et forêts de saules, ce site offre un cadre paisible et préservé, idéal pour les amoureux de la faune et de la flore. Ils abritent également des richesses archéologiques et historiques. Véritable havre de biodiversité, les marais accueillent de nombreux oiseaux migrateurs ainsi qu'une flore unique. Que l'on soit passionné de randonnée, d'observation des oiseaux ou simplement en quête de tranquillité, les Marais de Saint-Gond invitent à une immersion totale dans un paysage sauvage et authentique.



# Découvrez le territoire autrement



Un patrimoine naturel, sauvage et unique



Des villages riches en archéologie datant du Néolithique



15 balades et circuits de randonnées pédestres

*Pour en savoir + sur la Destination, rendez-vous sur le site de l'Office de tourisme des Paysages de la Champagne : [www.tourisme-paysages-champagne.com](http://www.tourisme-paysages-champagne.com)*

# Un ter "Eaux, Vignes, C





# territoire champs, Forêts"

## EN CHIFFRES

51 communes

21 083 habitants

58 147 hectares



### Assainissement collectif et SPANC

Organise la collecte, le transport et le traitement des eaux usées domestiques et non domestiques. Conseille, accompagne les particuliers et contrôle les branchements ou installations.



### Politique du logement et cadre de vie

Contractualise ou accompagne les procédures d'aménagement visant l'amélioration de l'habitat par la rénovation du patrimoine immobilier. Une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) est en cours jusqu'en 2027.

### Eau potable - GEMAPI - Contrat Global

Met en place la production et la distribution de l'eau potable, entretien, rénove, aménage et renouvelle les installations. Contribue à défendre contre les inondations, protège et restaure des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.



### Scolaire - Périscolaire

Assure la gestion du personnel scolaire et périscolaire et l'entretien des groupes scolaires dits d'intérêt communautaire (Châtillon-sur-Marne, Congy, Cuchery, Montmort-Lucy et Orbais l'Abbaye). Organise également les services périscolaires et prend en charge les dépenses de fonctionnement des écoles.



### Défense-incendie et secours

Organise le déploiement des sapeurs-pompiers volontaires par le biais de 9 centres d'intervention qui sont la première aide en matière de secours à la personne, de protection des biens et d'incendie. Assure également l'entretien et le contrôle des poteaux et réserves incendie.



### Tourisme

Conduit la politique touristique du territoire par la mise en oeuvre de projets de valorisation touristique afin de développer l'attractivité du territoire.



### Economie - Emploi

Met en oeuvre et suit les actions de développement des entreprises et de l'emploi ainsi que des actions de développement du commerce et de l'artisanat. Aménage, viabilise et gère des zones d'activités sur son territoire. Propose des solutions immobilières pour accompagner les entreprises.



### Urbanisme

Instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées par les particuliers et les professionnels, collecte les informations nécessaires à l'instruction (code d'urbanisme et documents d'urbanisme locaux). Conseille les communes sur les démarches d'urbanisme.



### Environnement - Déchets

Assure la collecte des déchets, la gestion des 6 déchetteries et a un rôle de sensibilisation et de prévention auprès des différents publics.



### Voirie - réseaux secs - numérique

Crée et aménage la voirie sur les 51 communes, entretient des voies communales et gère l'éclairage public.



### Mobilité

Développe la mobilité sur le territoire par le biais de différents modes de transports alternatifs et accompagne les différents acteurs du territoire en organisant, animant des événements afin d'en assurer leur promotion.



## Save the date : 29 juin 2025, 1<sup>ère</sup> édition de En route Libre

L'Agence de Développement Touristique de la Marne ferme 16 km de routes aux véhicules motorisés pour valoriser les mobilités douces.

Vélos, rollers, trottinettes (non électriques), marcheurs, coureurs... se partageront la route en toute sécurité. Les différents parcours empruntés permettront de (re)découvrir la Vallée de la Marne. De nombreuses animations jalonnent le parcours tout au long de la journée. Amis, familles, groupes, sportifs ou encore amateurs... cette journée est pour vous.

## Pour réduire nos déchets, compostons !



Afin de réduire la quantité de déchets, la CCPC souhaite encourager les habitants de son territoire à s'équiper de composteurs. Pour cela, elle propose un kit de compostage incluant un composteur de 400 litres accompagné de son bio-seau, au prix de 30 €.

Vous souhaitez faire votre propre compost mais vous ne savez pas comment ? Rendez-vous à l'un des 8 ateliers compostage qui se tiendront sur le territoire.

*Pour connaître les dates et les lieux : [ccpc51.fr](http://ccpc51.fr)*



Votre enfant est né en 2022 et entre à l'école maternelle à la rentrée de 2025 ? Vous êtes de nouveaux arrivants et vous souhaitez inscrire votre enfant ? Les inscriptions scolaires dans les écoles concernées\* sont ouvertes jusqu'au 28 mars 2025 et se font directement en ligne.

*Plus d'infos : [ccpc51.fr](http://ccpc51.fr)*

\* Châtillon-sur-Marne, Congy, Cuchery, Montmort-Lucy et Orbais l'Abbaye

## Le contrôle des systèmes de distribution d'eau pour la lutte contre l'incendie

La collectivité a lancé courant 2024, des contrôles fonctionnels, ainsi que des mesures de débits et pressions de tous ces dispositifs incendie. Au total, ce sont 512 hydrants qui ont été contrôlés, composés de 38 réserves, 465 poteaux incendie et 11 bouches incendie. L'objectif est maintenant de résoudre les problèmes observés afin d'améliorer la défense incendie de notre territoire.

### Le saviez-vous ?

Choisir de composter, c'est :

- réduire de 1/3 la quantité de déchets dans la poubelle d'ordures ménagères,
- obtenir un terreau naturel et gratuit.



## Avec l'OPAH, adaptez votre logement



Vous souhaitez adapter votre logement pour le rendre plus fonctionnel et sécurisé ?

Grâce à l'OPAH, la CCPC vous aide à réaliser vos travaux. Cette opération permet aux personnes en perte d'autonomie de continuer à vivre chez elles, dans un environnement familier, tout en garantissant leur sécurité. Pour rappel, l'OPAH est un dispositif qui propose des aides financières ainsi qu'un accompagnement technique et administratif gratuit aux propriétaires désireux de réaliser des travaux de rénovation dans leur logement, en matière de performance thermique, d'adaptation à la perte d'autonomie, de moyenne dégradation ou de travaux lourds.

**Plus d'infos : COMAL SOLIHA 51**  
**0 800 77 29 30 - opahccpc@solih.fr**  
**Permanences sur ccpc51.fr**

## La dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Rappel : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les particuliers et les professionnels de la construction, du bâtiment ou de l'immobilier peuvent déposer leur demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, de démolir ou d'aménager, déclaration préalable de travaux, certificats d'urbanisme) **en ligne, à tout moment, dans une démarche simplifiée et sans frais**. Les bénéficiaires sont nombreux : un gain de temps dans le dépôt des dossiers et dans les échanges par mail (plus besoin d'attendre l'ouverture de sa mairie) mais également une démarche plus économique et écologique (plus besoin d'imprimer des documents en plusieurs exemplaires ou d'affranchir de courriers recommandés).

*Pour plus d'information, contactez votre mairie*

Vous souhaitez rester informés des dernières actualités du territoire ?

Inscrivez-vous dès à présent pour recevoir la newsletter des Paysages de la Champagne et les informations sur les principales actions mises en place par la collectivité.

*Pour vous inscrire : ccpc51.fr*



## Passage aux LEDS pour tous les points d'éclairage public

Fin 2022, la CCPC a décidé de lancer une étude sur l'éclairage public ayant pour objectif de baisser la consommation d'électricité sur son territoire. Elle a prévu sur 3 ans, de remplacer les lampes à sodium et iodure par des lanternes LED.

Alors que les 4 300 points lumineux n'ont pas encore tous été remplacés, puisqu'il en reste encore 1 000 à changer cette année, le bilan est déjà positif puisque l'objectif est plus qu'atteint : la consommation d'électricité est divisée par 3. Un choix éclairé, au propre comme au figuré, qui répond pleinement aux défis énergétiques et environnementaux d'aujourd'hui.



## Un second forage à Try pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable

Jusqu'à présent, l'alimentation en eau potable de Dormans, Courthiézy et de Troissy, soit environ pour 4 000 habitants, reposait sur un seul forage à Try (Dormans). La CCPC a décidé de créer un second forage protégé vis-à-vis du risque inondation afin de garantir la continuité de service qui pouvait être compromise lors de débordements de cours d'eau ou lors d'opérations de maintenance du forage existant entraînant la mise à l'arrêt de la production d'eau potable. Démarrés en juin 2024, ces travaux se termineront en 2025.

La CCPC procède au remplacement des cartes d'accès aux déchetteries. Elles sont équipées d'une puce électronique et permettent de réguler les entrées, sécuriser les sites et permettront l'accès aux seuls usagers du territoire. Vous avez déjà fait votre demande mais vous ne l'avez pas encore reçue ? Pas de panique, votre demande est en cours de traitement, votre carte vous sera envoyée directement à votre domicile.

Plus d'infos : [ccpc51.fr](http://ccpc51.fr)

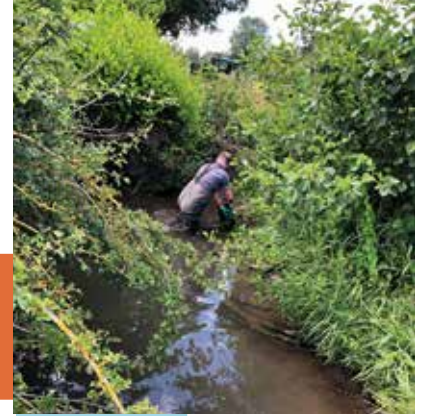
## Un portail dédié aux parents

Pour faciliter le quotidien des parents, la CCPC a mis en place depuis deux ans déjà, un portail dédié, via son logiciel de gestion périscolaire, permettant de consulter et de modifier les données personnelles, de réserver les repas (jusqu'à 3 jours ouvrés avant la date souhaitée), de consulter les factures, de payer hors prélèvement à échéance, et de contacter ou d'échanger avec le service via la messagerie.

Pour rappel, les menus de cantine pour les écoles de Châtillon-sur-Marne, Cuchery, Congy, Montmort-Lucy et Orbais l'Abbaye peuvent être demandés via la messagerie du portail, ou sont tout simplement consultables via le site internet de la collectivité.

Plus d'infos sur [ccpc51.fr](http://ccpc51.fr)

## L'entretien de la végétation des cours d'eau



L'Association des Riverains du Surmelin a fêté en octobre 2024 ses 12 ans d'existence. Elle regroupe environ 85 propriétaires riverains de l'amont du cours d'eau qui réalisent eux-mêmes les travaux d'entretien de la rivière, accompagnés par la cellule d'assistance des milieux aquatiques du Département de la Marne, en lien avec le Syndicat mixte Marne et Surmelin. Gestion de la végétation rivulaire, enlèvement des embâcles, et des chablis n'ont plus de secrets pour eux. Un engagement citoyen qui permet une économie de fonds publics pour la collectivité et le respect du bon état écologique du cours d'eau.

Suivez l'actualité de l'association sur Twitter : [@ASurmelin](https://twitter.com/ASurmelin)



Le jeudi 28 novembre 2024, la CCPC a inauguré la nouvelle station d'épuration à Dormans.

Un dossier de longue haleine puisqu'il a été initié depuis plusieurs années maintenant. Les travaux ont débuté en novembre 2021, jusqu'à sa mise en service en 2023. Cette station est de type boues activées en aération prolongée et est prévue pour l'équivalent de 5 200 habitants. Une réalisation pensée et conçue pour améliorer la gestion des eaux usées et répondre aux enjeux environnementaux. Elle a coûté 1,5 million d'€ à la collectivité puisque les 50 % restant seront subventionnés par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'Etat et le Département.



Le lundi 13 janvier 2025, environ 220 personnes se sont rassemblées à la salle des fêtes de Dormans pour assister à la cérémonie des vœux de Régis COUTANT, Président de la CCPC.

En présence de plusieurs personnalités, cette cérémonie fut l'occasion de revenir sur l'achèvement des grandes réalisations de 2024 et de détailler les grands projets à venir.

**ENSEMBLE, FAISONS RAYONNER LES COULEURS DE NOTRE TERRITOIRE.**

# Regards sur le territoire

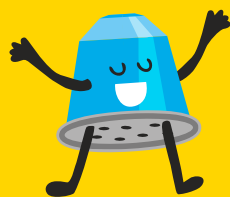
Ce mercredi 15 janvier, le Président Régis COUTANT, ainsi que le Vice-Président Mobilité, Michel COURTEAUX, ont présenté le dispositif BlaBlaCar Daily à la presse. Pour rappel, depuis le 1er janvier, la collectivité soutient financièrement le covoiturage sur son territoire et encourage les automobilistes à partager leurs trajets quotidiens "domicile-travail".

Ce jeudi 16 janvier 2025, à Mareuil-sur-Aÿ, a eu lieu le tout premier Comité de pilotage de Territoires d'Industrie – Pays d'Épernay Terres de Champagne, en présence des collectivités partenaires, des services de l'État et des entrepreneurs. Un temps d'échange qui laisse présager une co-construction dynamique et enrichissante, visant à répondre de manière efficiente aux besoins des entreprises de notre territoire.



La CCPC termine actuellement la construction de la station d'épuration de Le Baizil, ainsi que la création des réseaux de collecte des eaux usées sur la partie publique. Cela garantira une collecte et un traitement efficace des eaux usées de la commune pour les décennies à venir. Un dernier chantier pour l'assainissement de Le Baizil concernera la mise en conformité des installations privées d'assainissement, chez les particuliers, afin de bien collecter séparément les eaux usées et les eaux pluviales, pour un coût total de 1,82 million d'euros HT.

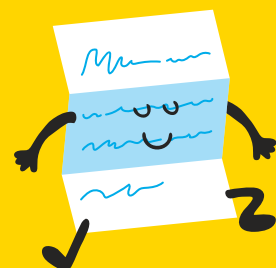




**MAINTENANT,**



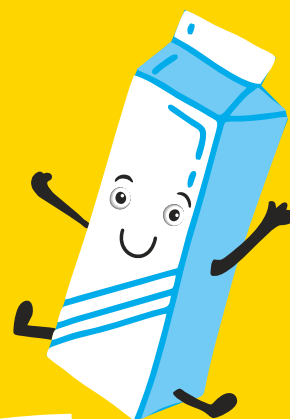
**LE TRI**



**EST**



**PLUS**



**SIMPLE**



**TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS VONT DANS LA POUBELLE JAUNE**

# LE TRI EST DÉSORMAIS

Depuis janvier 2023, une révolution a eu lieu dans nos habitudes de tri des déchets : les consignes de tri se sont élargies pour inclure tous les emballages alimentaires en plastique et les petits emballages métalliques.

Oui, vous avez bien compris ! Fini les hésitations devant la poubelle jaune, les emballages plastiques se trient désormais sans prise de tête. Mais concrètement, qu'est-ce que cela change pour nous au quotidien, et pourquoi ce geste est plus important que jamais ? Retour sur ce dispositif mis en place depuis 2 ans, sur le territoire des Paysages de la Champagne.

## Un tri simplifié, pour un recyclage au top !

Depuis plus d'une vingtaine d'années, les emballages ménagers sont recyclés sur les 51 communes de la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne.

Avant, le plastique était une affaire de tri sélectif bien précis : seules les bouteilles et flacons en plastique finissaient dans le bac jaune. Le reste des emballages plastiques, comme les pots de yaourt, les barquettes ou les films plastiques, se retrouvaient un peu... laissés pour compte. Mais voilà, tout plastique, même souple, peut désormais être recyclé, grâce à



l'extension des consignes de tri. Ce changement n'est pas juste pratique, il est capital pour réduire notre impact sur la planète !

L'objectif de cette extension est simple : permettre un meilleur recyclage des emballages plastiques, en collectant tout ce qui peut l'être. Ce geste va directement dans la direction des objectifs écologiques de la France, qui cherche à recycler davantage pour limiter la pollution plastique. Car avant l'extension des consignes de tri, à peine 30 % des emballages plastiques étaient effectivement recyclés, un chiffre trop faible face à l'ampleur du problème. L'enjeu est de taille : chaque année, ce sont des millions de tonnes de plastiques qui finissent dans la nature, menaçant la biodiversité et la qualité des sols et des océans.

## Un pas vers une économie circulaire

Fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte (votée en 2015) et la loi AGEC (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, votée en 2020), l'extension des consignes vise donc à augmenter cette proportion, et à rendre plus facile le geste de tri pour tout le monde. Ces réformes font aussi partie d'une démarche plus large vers une économie





# PLUS SIMPLE !



circulaire : l'idée de transformer nos déchets en nouvelles ressources. En facilitant le recyclage, on réduit notre dépendance aux matières premières et on crée de nouvelles possibilités pour les entreprises. Le recyclage n'est plus juste une question d'écologie, c'est aussi un véritable moteur économique. Cela répond également aux objectifs européens qui visent à augmenter le recyclage des emballages plastiques et à atteindre des taux de recyclage plus élevés dans les années à venir.

## Triez efficacement !

Trier ses déchets permet entre autres d'économiser les ressources naturelles, de diminuer les quantités de déchets à incinérer et de maîtriser les coûts de traitement. Avec les nouvelles consignes de tri, plus de confusion, plus de doute : il s'agit d'un emballage alimentaire ? ou d'un papier ? hop, dans le bac jaune. C'est simple !

## NON aux imbriqués

Bien sûr, pour que tout fonctionne, il y a quelques règles à suivre :

- les emballages doivent être vides et vous n'avez pas besoin de les rincer. C'est un petit geste à adopter, mais qui fait toute la différence pour la qualité du recyclage.

- celui-ci doit être déposé, en VRAC dans votre bac ou sac de tri et surtout SÉPARÉ des autres matériaux. Pourquoi ? Imbriquer ou mettre les emballages les uns dans les autres vous permet de gagner de la place et est également pratique pour débarrasser plus vite votre table, mais cela perturbe le recyclage. En effet, le matériau qui est à l'intérieur n'est pas reconnu par la chaîne de tri, la séparation est impossible, l'ensemble part "au refus" et ne sera donc pas recyclé mais incinéré.

**Ayez les bons tri-flexes en téléchargeant l'appli guide du tri de cité ou en vous rendant sur [ccpc51.fr](http://ccpc51.fr)**

## EN CHIFFRES

**1,870 M € (2024)**

du budget du service déchets orienté vers la collecte en porte-à-porte et le traitement

**↗ 21,24 %**

hausse de tonnages de déchets recyclables entre 2022 et 2024

**54 kg/hab**

apport moyen de déchets recyclables en 2024

**↘ 17,83 %**

baisse de tonnages des ordures ménagères entre 2022 et 2024

**190 kg/hab**

apport moyen d'ordures ménagères en 2024

Dans le grand cycle de la gestion des déchets, les centres de tri jouent un rôle crucial, mais souvent méconnu. Chaque jour, des milliers de tonnes de déchets passent par ces centres, où des machines et des employés œuvrent pour trier ce qui peut être recyclé. Découvrons ensemble, de la poubelle au recyclage, le voyage fascinant de nos déchets.



## QUI SUIS-JE ?

Créé le 18 janvier 1999, le SYVALOM, Syndicat de Valorisation des Ordures ménagères de Marne est en charge du traitement et de la valorisation des déchets ménagers de 350 000 marnais (12 adhérents). Plus de 80 personnes travaillent dans la filière de traitement gérée par le SYVALOM sur des emplois non délocalisables.

Le Syvalom, c'est trois installations de traitement : l'Unité de Valorisation Énergétique pour les ordures ménagères résiduelles, l'Unité de Valorisation Agronomique pour les biodéchets et le Centre de tri des Collectes sélectives pour les emballages légers (hors verre) et les papiers (recyclage des matières) mais aussi six centres de transfert répartis dans le département permettant de regrouper en un lieu les déchets d'une zone de chalandise, avant leur reprise et transport en semi-remorque vers les unités de valorisation de La Veuve.



## La clef d'un recyclage efficace et durable

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016, le SYVALOM trie par matière nos déchets recyclables sur son centre de tri des collectes sélectives.

Qu'est-ce qu'un centre de tri ? Il s'agit d'une installation où les déchets collectés dans nos poubelles sont triés par type de matériau : fibreux, plastiques, métaux, etc. Son objectif est de préparer ces déchets pour être recyclés, en les séparant afin de donner une nouvelle vie aux matériaux.

## Son fonctionnement

Derrière ses portes se cachent des machines de haute technologie. Les déchets sont d'abord réceptionnés dans la zone de stockage Amont. Le déchargement des emballages et des papiers permet de réaliser un contrôle qualité visuel de la matière. Les indésirables comme les moteurs, carcasses, etc. sont immédiatement mis de côté. En-

suite, les matériaux recyclables passent sur des tapis roulants où des machines comme les aimants, les courants de Foucault ou les séparateurs optiques interviennent pour distinguer les différents types de déchets (tri par taille, par forme et par matière). Pour finir, 11 valoristes par poste (2 postes/jour) vont finaliser le tri en vérifiant qu'il n'y a plus d'indésirables dans la nature du flux qui défile sur leur tapis et de les retirer s'il y en a. [+ d'infos sur le process sur syvalom.fr](http://syvalom.fr)

## Les défis

Malgré son efficacité, le centre de tri fait face à de nombreux défis. Parmi eux, la contamination des matériaux recyclables du fait des déchets IMBRIQUÉS ou encore les erreurs de tri (couche culotte, mouchoirs en papier, lingettes, jouets, restes de nourriture...). Le tri chez soi est la première étape pour garantir que les matériaux recyclables arrivent dans les bons circuits. C'est un geste simple !





## LA PAROLE À

**Julien VALENTIN**  
Président du SYVALOM



“ En tant qu'adhérent du Syvalom, la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne profite de cet outil optimisé.

En effet, la mutualisation de Syvaltri avec les syndicats haut-marnais (SDED 52) et meusiens (SMET Meuse) nous permet à la fois de bénéficier d'un équipement technologique très performant mais aussi de partager ensemble les coûts de tri. ”

### Le devenir des déchets

Le travail des centres de tri a un impact direct sur la réduction des déchets et la préservation des ressources naturelles. Grâce au recyclage, des matériaux comme le plastique, le papier et le métal peuvent être réutilisés pour fabriquer de nouveaux produits, ce qui permet de diminuer la consommation de ressources vierges et de réduire l'empreinte carbone.

### Réduire à la source

Au-delà du tri, réduire nos déchets est essentiel car un déchet que nous ne produisons pas, nous n'avons pas besoin de le gérer. Cela inclut des actions comme éviter les produits jetables, privilégier les emballages réutilisables, ou encore réparer et réutiliser plutôt que de jeter. Ces habitudes contribuent à une économie plus circulaire, où les ressources sont utilisées de manière plus durable. ■



# STATION D'ÉPURATION

## Travaux et bonnes pratiques



### Les travaux en assainissement

L'année 2024 a été marquée par le lancement et la réalisation de plusieurs chantiers d'envergure. Tout d'abord, avec la fin de la réhabilitation du système d'assainissement de La Neuville-aux-Larris, la Communauté de Communes a réalisé la mise en séparatif des réseaux d'assainissement dans les rues restantes. Cela correspond à la pose d'un nouveau réseau d'eaux usées et à l'utilisation du réseau unitaire actuel comme réseau pluvial. Tout comme la réhabilitation des réseaux de la rue du Paradis, cette mise en séparatif a pour but de limiter les apports d'eaux claires, qui sont néfastes au bon fonctionnement de la station d'épuration (STEP). Cette opération aura coûté un peu plus d'1 million d'€ HT. Ensuite, la CCPC accompagne quelques particuliers concernés

par la mise aux normes de leurs installations privées d'assainissement, dans le cadre d'une opération groupée sous maîtrise d'ouvrage privée.

Une extension du réseau d'assainissement a également été réalisée rue des Grands Prés à Coizard-Joches, pour un coût avoisinant les 150 000 € HT.

### Les projets en cours et à venir

En 2024, la CCPC a débuté la réhabilitation du système d'assainissement de Le Baizil avec la construction de la STEP et la mise en séparatif des réseaux. Le coût de ce projet est d'environ 1,82 million d'€ HT pour l'ensemble.

En parallèle, la CCPC débutera en 2025 la mise aux normes des branchements privés chez les particuliers, dans le cadre d'une opération groupée sous maîtrise d'ouvrage publique. Ce

projet s'élevant à 310 000 € HT, permet à la CCPC de percevoir des subventions de l'Agence de l'Eau pour les particuliers. Les travaux seront refacturés à chaque habitant, déduction faite du montant de la subvention.

La CCPC a débuté également la réhabilitation des réseaux d'assainissement rue du Moulin Bleu et Chemin de la Gare à Saint Martin d'Ablois. Estimés à 518 000 € HT, ces travaux vont permettre de réduire les eaux claires parasites arrivant à la STEP. Une partie des réseaux est remplacée à neuf et l'autre est réhabilitée.

À partir de 2025, la collectivité débutera la réhabilitation du système d'assainissement de Passy-Grigny avec notamment la reconstruction de la STEP. Une première tranche de travaux sur les réseaux sera effectuée en même temps, afin de pouvoir l'alimenter. ■





## NON AUX DÉCHETS DANS LES TOILETTES



Peintures et solvants



Médicaments



Lingettes



Mégots de cigarettes



Tampons et serviettes hygiéniques



Produits chimiques et phytosanitaires



Huiles et matières grasses



Jeter ces déchets dans les toilettes entraîne :

- canalisations et toilettes bouchées
- détérioration des ouvrages d'assainissement
- diminution de l'efficacité des stations d'épuration
- pollution de l'environnement

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif :

- Accompagne les propriétaires dans leur projet. Suite à l'étude de définition de filière, le service peut organiser des rendez-vous afin de présenter les différentes solutions d'assainissement proposées par l'étude.
- Conseille sur l'entretien et le bon usage des installations d'assainissement.
- Vérifie le bon fonctionnement et l'entretien des installations, dans le cadre ou non de la vente d'immeubles (le rapport est transmis sous 3 semaines, après le jour de visite.)
- Examine les projets d'assainissement non collectif.
- Vérifie la bonne exécution des travaux.

*Pour toutes demandes, le SPANC est disponible au 03 26 59 53 66 et les formulaires de demande de contrôle sont téléchargeables sur [ccpc51.fr](http://ccpc51.fr)*

# EAU POTABLE

## Les dossiers de l'année

### RETOUR SUR 2024

#### Forage à Cuchery

Création d'un nouvel ouvrage suite à une perte de productivité de l'un des deux forages alimentant Cuchery.

#### Renouvellement de réseaux

Lorsque la CCPC effectue des travaux, elle réunit les différentes compétences afin d'intervenir en une seule fois sur le tronçon concerné. Grâce à cela, elle a renouvelé en 2024, 2,3 km de réseaux d'eau potable à Courthiézy, Le Baizil, Le Breuil, Leuvrigny et Saint-Martin-d'Ablois. Cela permet de remplacer un réseau souvent ancien, fragilisé et parfois fuyard, afin de réduire les pertes en eau.

#### Extensions de réseaux adduction eau potable

Afin de desservir des zones constructibles ou supprimer des passages de canalisations sous domaine privé, la CCPC a réalisé des travaux d'extension de son réseau d'eau potable sur les communes de Baye, Congy, Le Breuil et Villenard pour un linéaire total d'environ 780 mètres.



### Petit tour d'horizon des dossiers de 2025

L'eau potable, cette ressource indispensable à notre quotidien, est aussi précieuse qu'éphémère. Entre consommation excessive, pollution et gaspillage, l'eau potable est souvent prise pour acquise. Pourtant, elle joue un rôle crucial dans notre santé, notre environnement et notre avenir. Le service Eau potable de la CCPC travaille d'arrache-pied pour vous fournir une eau de qualité et réduire les pertes inutiles. Découvrons ensemble les dossiers phares de cette année.

Tout d'abord à Cormoyeux, la source qui alimente la commune fait l'objet d'une problématique de turbidité (opacité de l'eau) pouvant engendrer des restrictions de la consommation d'eau de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS). La CCPC a étudié les scénarios possibles et va réaliser les travaux nécessaires pour remédier durablement à ce problème.

Autre gros chantier dans les tuyaux ; le renouvellement de réseaux à Châtillon-sur-Marne, Dormans, Igny-Comblizy, Mareuil-le-Port et Passy-Grigny, ainsi que le renouvellement de 300 mètres de canalisation de vidange des réservoirs de Cerseuil.

Pour finir, deux gros dossiers sont sur la table. Le premier concerne l'étude du schéma directeur d'alimentation en eau potable, associée à un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE). L'objectif est de pointer les problèmes existants, tant réglementaires que techniques, quantitatifs que qualitatifs, tant au niveau de la ressource qu'au niveau des systèmes de production et de distribution, afin d'aboutir à une proposition de programme de travaux à court, moyen et long terme, adapté aux besoins et aux moyens de la Communauté de Communes. Cette étude s'étendra sur 36 mois. Le deuxième dossier concerne la signature d'un nouveau contrat de territoire "Eau et Climat" (CTEC) jusqu'en 2030, passant par l'élaboration d'une nouvelle stratégie et d'un plan d'actions, pour protéger la ressource en eau potable, surtout dans ses aires d'alimentation de captages. ■



# COVOITURAGE Avec BlaBlaCar Daily



## Un démarrage encourageant

Depuis le lancement du programme, la plateforme a enregistré :



1 417 habitants inscrits



339 trajets cofinancés  
8 253 km de trajets cofinancés



1 796 kg d'émissions de CO2 évitées

810 € de trajets cofinancés

## La collectivité lance son programme de covoiturage quotidien

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la CCPC soutient financièrement le développement du covoiturage sur son territoire. Dans le cadre de sa politique de mobilité, la collectivité, soucieuse de son rôle de promotion et de développement de solutions alternatives à la voiture individuelle, a signé une convention de partenariat avec l'opérateur BlaBlaCar Daily afin de soutenir financièrement les trajets quotidiens « domicile-travail » des habitants de son territoire.

Le fonctionnement est simple : après le téléchargement de l'application, conducteurs et passagers y indiquent leur trajet. Ils seront mis en relation automatiquement avec les personnes sur le même trajet qu'eux. Le conducteur reçoit entre 2 à 3 € par passager selon la distance parcourue, et le trajet est entièrement pris en charge pour le passager grâce au soutien de la collectivité.

Les avantages sont nombreux. Tout d'abord, c'est économique puisque cela permet de partager les frais de carburant et de péages. C'est également écologique puisqu'il y a moins de voitures sur la route donc moins d'émissions de CO2 et une empreinte carbone réduite. C'est aussi social puisque cela permet de rencontrer de nouvelles personnes. Enfin, c'est flexible car il suffit de choisir les horaires et la fréquence des trajets selon vos besoins.

Vous l'aurez compris, en adoptant le covoiturage quotidien avec BlaBlaCar Daily, non seulement nous réduisons notre empreinte écologique et les frais de transport, mais nous participons aussi activement à une transition vers une mobilité plus durable et responsable. Ce programme est une occasion unique de repenser nos habitudes de déplacement, de contribuer à un avenir plus vert, tout en renforçant les liens sociaux au sein de notre communauté. En ces temps de hausse des prix de l'énergie et de défis environnementaux, chaque geste compte et il est plus que jamais temps d'agir ensemble. ■

## 13 aires de covoiturage sur le territoire

Dans le cadre du projet de déploiement des aires de covoiturage porté par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, ainsi que TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte), et grâce au Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims, des aires de covoiturage dont 13 aires sont déployées depuis 2019 sur notre territoire. Elles sont situées à Baye, Champaubert-la-Bataille, Châtillon-sur-Marne, Cuchery, Damery, Dormans, Etoges, Mareuil-le-Port, Montmort-Lucy, Orbais l'Abbaye, Passy-Grigny, Saint Martin d'Ablois et Vauciennes.

Retrouvez les aires sur [ccpc51.fr](http://ccpc51.fr) et calculez votre itinéraire en 1 clic avec Fluo

# TRAVAUX

## Gros chantiers en cours

### RETOUR SUR 2024

#### Rénovations de voirie

L'année 2024 a été marquée par le lancement et la réalisation de plusieurs gros chantiers. Comme à La Neuville-aux-Larris, dans différentes rues, route départementale comprise, les voiries ont été refaites suite aux travaux de rénovation des réseaux d'assainissement et d'eau potable pour un coût de 1,38 million d'€ HT réparti entre la CCPC et le Département.

À Leuvrigny, dans les rues du Peigne d'Argent et du Clos Bosset, la collectivité a entrepris la rénovation de ces voiries. À Le Breuil et à Saint Martin d'Ablois, mêmes travaux sur la place Saint Martin pour l'une, et rue de la Tour Nicole pour la seconde.

#### Travaux d'entretien de voirie

- 22 opérations d'entretien sur 18 communes différentes
- 17 km de voiries entretenues (enduit ou enrobé)
- 410 000 € HT de budget

#### Régie voirie

Le service voirie est composé de 4 agents en charge des petits travaux de voiries (réfection de chaussée, bordures de trottoirs, réseaux assainissement,...), sur tout le territoire. L'année dernière, ils ont été sollicités près de 200 fois, soit un coût estimé à 300 000 € HT.



### Améliorer le cadre de vie

De nombreux travaux d'aménagements de voirie ont été réalisés sur le territoire intercommunal. Comme vous le savez peut-être, lorsque la CCPC effectue des travaux, elle regroupe les différentes compétences afin d'intervenir en une seule fois sur le tronçon concerné. En 2024, la CCPC a investi environ 1,7 million d'€ HT, que ce soit en voirie, en assainissement et en eau potable. Elle ne compte pas s'arrêter là puisque plusieurs chantiers sont d'ores et déjà programmés cette année pour un budget estimé à 2,48 millions d'€ HT. Programme des principaux travaux planifiés sur l'année 2025 :

Tout d'abord à Mareuil-le-Port, des travaux d'assainissement des eaux pluviales, des eaux usées et d'adduction en eau potable, ainsi que la réfection de la voirie et des trottoirs, sont prévus dans la rue de la Fortelle, pour un montant estimé à 555 765 € HT. Des travaux de même nature sont prévus à Igny-Comblizy, rue des Cordiers, pour un montant d'environ 371 528 € HT.

À Fleury-la-Rivière, des travaux d'assainissement des eaux pluviales, de réfection du réseau d'adduction en eau potable ainsi que de l'aménagement de la voirie et des trottoirs seront réalisés dans les rues Dom Perignon et des Hautes Treilles, pour un coût estimé à 304 860 € HT. De même, à Le Baizil, rue de Brugny, pour un montant estimé à 366 350 € HT, ainsi qu'à La Chapelle-sous-Orbais, dans la rue Principale (RD 42) pour environ 452 000 € HT.

Enfin sur Boursault, des travaux similaires sont prévus dans la rue de Bellevue, pour un montant estimé à 220 000 € HT.

Le cadre de vie est essentiel pour les riverains, et c'est pourquoi, par ces investissements, la CCPC améliore le quotidien de ses citoyens et renforce l'attractivité de ses communes. ■



# SAPEURS-POMPIERS

## Un engagement citoyen



### Rénovation et agrandissement du centre d'intervention de La Neuville-aux-Larris

Il est prévu une extension du local existant d'environ 20m<sup>2</sup> pour y intégrer des sanitaires, des vestiaires hommes et femmes et un espace de stockage. La toiture sera refaite sur l'ensemble du bâtiment. Les travaux commenceront cet été pour une réception du chantier à l'automne 2025.

Avec l'aménagement de la caserne, la CCPC souhaite offrir aux sapeurs-pompiers volontaires de La Neuville-aux-Larris un espace fonctionnel et conforme aux exigences actuelles qui facilitera leur organisation et permettra d'améliorer leur condition de travail.

### Devenir sapeur-pompier volontaire, y avez-vous déjà pensé ?

Au sein du corps intercommunal de la CCPC, quelques 70 sapeurs-pompiers volontaires dont 15 femmes, vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Chaque jour, ils démontrent que la solidarité et l'altruisme sont des principes fondamentaux de ce territoire rural.

9 centres d'intervention situés à Boursault et Saint Martin d'Ablois, Damery et Venteuil, Festigny, La Neuville-aux-Larris, Mareuil-le-Port, Troissy, et Verneuil permettent à ces volontaires d'agir rapidement en mettant en place les mesures de sécurité (premiers secours, évacuation, mise en sécurité, balisage...) avant l'arrivée des sapeurs-pompiers du corps départemental.

La CCPC vise à toujours perfectionner le service rendu aux habitants ; c'est pourquoi, des formations vous seront proposées chaque année afin de développer et améliorer vos compétences, en s'adaptant au mieux aux disponibilités de chacun. Le but, diversifier les interventions en matière de secours et de lutte contre l'incendie sur le territoire. Une fois acquises, ces actions sont à la portée de tous !

### Pourquoi pas vous ?

Vous avez entre 18 et 55 ans et vous souhaitez vous engager au service des autres et vous sentir utile ? rejoindre un groupe et partager des valeurs de solidarité ? vivre des expériences fortes et développer des compétences variées ? Rejoignez les sapeurs-pompiers volontaires intercommunaux ! Pour ce faire, contacter le service Défense-incendie et secours en envoyant un mail à [sapeurpompiervolontaire@ccpc51.fr](mailto:sapeurpompiervolontaire@ccpc51.fr). ■

*Plus d'infos sur [ccpc51.fr](http://ccpc51.fr)*

### APPELS D'URGENCE

Numéro d'appel  
**POMPIERS**

**18**

depuis un téléphone fixe

**112**

depuis un téléphone mobile

# FESTIVAL VIGN'ART

## 6<sup>ème</sup> édition - 2025

### Une invitation à la réflexion

À travers les installations artistiques, le festival cherche aussi à éveiller les consciences. L'art devient un outil puissant pour sensibiliser le public aux enjeux écologiques. En utilisant des matériaux naturels ou recyclés et en intervenant de manière respectueuse dans les espaces environnants, les artistes soulignent la nécessité de préserver les écosystèmes tout en réinventant la manière dont nous percevons la nature.

Chaque installation devient un message, un cri silencieux mais puissant pour rappeler notre responsabilité envers la planète.

### Retour sur les précédentes éditions

La CCPC a rejoint le festival Vign'art pour sa 3<sup>ème</sup> édition, en 2022, aux côtés d'Epernay Agglo Champagne et de la CCGVM.

Depuis, elle a accueilli 6 oeuvres éphémères sur son territoire dont une qui est encore visible, puisqu'elle appartient désormais à la commune. Elle se nomme "Extension du domaine de la bulle" par Erwan Sito. Venez la découvrir au point de vue de Binson-et-Orquigny à Coeur-de-la-Vallée. Vous avez même la possibilité de pique-niquer sur place tout en admirant la vue sur la Vallée.

*Découvrez toutes les oeuvres sur [ccpc51.fr](http://ccpc51.fr)*



### Quand l'Art rencontre la Nature

Le Land Art contemporain est une forme artistique unique qui crée des œuvres directement en interaction avec l'environnement naturel. De plus en plus populaire, ce mouvement artistique transforme des paysages entiers en galeries d'art en plein air, et c'est exactement ce que propose le Festival d'Art Contemporain et de Land Art en Champagne. Du 16 mai au 21 septembre 2025, cet événement exceptionnel invite les visiteurs à découvrir 19 œuvres monumentales et éphémères en plein cœur de la nature, tout en célébrant le terroir du Champagne. Celui-ci rassemble des artistes, des passionnés et des curieux dans un cadre naturel exceptionnel pour célébrer l'art sous toutes ses formes.

Le sud des Paysages de la Champagne va prochainement se transformer en toiles de fond et accueillir 3 oeuvres éphémères. Le jury de sélection qui s'est réuni début février, a retenu, à Baye, "Le rêve" par Hyněk Skotak, à Talus-Saint-Prix, sur le site du lavoir, « Reflets de tradition » par Brigitte Danse, puis à Villevenard, avec vue sur les vignes et les marais, « Bouba » par Gleb Dusavitskiy.

Ce festival est bien plus qu'un simple événement culturel. C'est une invitation à repenser notre lien à la nature, une exploration de l'art sous une forme innovante et un acte de sensibilisation aux enjeux écologiques. Vign'art est un événement où l'art et la nature se rencontrent, un espace de partage, de réflexion, et de célébration de la beauté fragile du monde naturel.

Si vous souhaitez vivre une expérience immersive et contemplative tout en vous engageant dans une démarche de préservation de l'environnement, venez découvrir le festival Vign'art ! ■



# OPAH 2024 - 2027

## Améliorez votre logement !



### PERMANENCES DU COMAL SOLIHA 51

#### DORMANS

France services

3 rue Maréchal Foch

**1<sup>er</sup> jeudi du mois, de 14h à 16h**

3 avril, 5 mai, 5 juin, 3 juillet 2025

#### MONTMORT-LUCY

Pôle de proximité

68 rue de la Libération

**3<sup>ème</sup> jeudi du mois, de 14h à 16h**

17 avril, 19 juin 2025

#### VAUCIENNES

Pôle de proximité

26 avenue de Paris -

La Chaussée de Damery

**3<sup>ème</sup> jeudi du mois, de 14h à 16h**

15 mai, 17 juillet 2025

### Un coup de pouce pour la Rénovation de l'Habitat

Dans un contexte où la transition énergétique et la lutte contre l'habitat indigne sont des enjeux majeurs, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) se présente comme un levier essentiel pour accompagner les propriétaires dans leurs projets de rénovation. Depuis février 2024, la Communauté de Communes a lancé ce dispositif sur ses 51 communes, pour une durée de 3 ans, visant à améliorer le confort et la qualité de vie de ses habitants, tout en contribuant à la préservation du patrimoine immobilier.

Les travaux éligibles : rénovation énergétique (isolation, menuiseries, chauffage, ventilation, ...), mise aux normes d'un logement dégradé, adaptation aux handicaps et prévention de l'autonomie (remplacement de baignoire par douche, siège monte-escaliers, motorisation de volets, ...).

Le COMAL SOLIHA 51, labellisé Mon Accompagnateur Rénov', est missionné pour animer et suivre cette opération. Il est là pour vous assister dans le montage de votre dossier et vous conseiller dans le choix de vos travaux.

Le parcours d'accompagnement est simple : vous prenez contact avec le COMAL SOLIHA 51 pour savoir si votre projet est finançable et comment, puis l'opérateur effectuera une visite de votre habitation (si votre projet est éligible) afin de déterminer précisément le projet. Ensuite, vous demandez des devis auprès des artisans pour connaître le coût du projet de rénovation afin de monter votre dossier de demande d'aide. Le COMAL SOLIHA 51 sollicite les différents financeurs potentiels puis, après acceptation de votre dossier, vous pouvez faire réaliser vos travaux, mais surtout pas avant, sinon ils ne seront pas subventionnés.

L'OPAH est un outil efficace pour offrir un environnement de vie plus sain et plus durable que ce soit pour vous, ou pour votre famille, alors n'hésitez plus et prenez contact avec le COMAL SOLIHA 51. ■

Plus d'infos :

COMAL SOLIHA 51

0 800 77 29 30

opahccpc@soliha.fr

# LES SERVICES À côté de chez vous

## PERMANENCES

**CHÂTILLON-SUR-MARNE**  
Mairie - Place Urbain II  
Jeudi de 9h à 12h (sur rdv)

**DORMANS**  
3 rue Maréchal Foch  
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
de 9h à 11h,  
de 11h à 12h (sur rdv),  
et de 13h30 à 17h (sur rdv).  
- Mercredi :  
de 9h à 11h,  
de 11h à 12h (sur rdv).

**MONTMORT-LUCY**  
Pôle de proximité  
68 rue de la Libération  
Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à  
17h (sur rdv)

**VAUCIENNES**  
Pôle de proximité  
26 avenue de Paris -  
La Chaussée de Damery  
Mercredi de 9h à 12h (sur rdv)

### Plus d'infos :

Sandrine LEBON  
et Bérénice RIQUET

[franceservices@ccpc51.fr](mailto:franceservices@ccpc51.fr)  
03 26 59 18 70  
07 85 93 51 18



## Accès aux droits, services publics pour tous et lutte contre la fracture numérique

France services des Paysages de la Champagne, c'est la possibilité de rassembler toutes les démarches du quotidien au sein d'un lieu unique !

Notre structure vous accompagne dans vos démarches administratives, dans bien des domaines, que ce soit, une demande d'APL, une déclaration d'impôts, une procédure liée à la délivrance d'une carte grise, ou encore pour la préparation de votre retraite, ou la recherche d'un emploi, etc...

Nous n'aurons peut-être pas toutes les réponses à vos sollicitations, néanmoins, nos deux agents sont formées et disponibles. Elles sont également en mesure de vous orienter vers de nombreux partenaires qui œuvrent à nos côtés tels que la CAF, la MSA, France Travail, l'Assurance retraite ou maladie et différents services de l'Etat.

Notre espace est également un lieu d'accompagnement des personnes éloignées du numérique. À l'heure où la majorité des démarches se font en ligne, nous mettons tout en oeuvre pour vous guider, en fonction de votre niveau d'autonomie numérique et administrative, dans vos démarches sur internet. Pour les personnes plus autonomes, un espace informatique dans une salle dédiée est en libre-service pour la réalisation de vos différentes démarches.

Nous vous accueillons au 3 rue Maréchal Foch à Dormans et nous tenons également des permanences à Châtillon-sur-Marne, Montmort-Lucy et Vauciennes. Et comme offrir à tous un accès aux services est essentiel pour la CCPC, elle conforte son choix de maintenir des services de proximité au sein de son territoire, en accueillant les permanences de plusieurs partenaires. ■ [Retrouvez-les sur ccpc51.fr](http://Retrouvez-les sur ccpc51.fr)



## 32<sup>ÈME</sup> SALON DU PRINTEMPS

De nombreux artistes exposeront tableaux et sculptures. Réouverture de la remise aux outils champenois à partir du 2 mai 2025.

**Du 4 mai au 25 mai 2025**

**de 14h30 à 18h30**

**Le Moulin d'en Haut**

**4 rue du Moulin à Dormans**

**03 26 58 85 46**

## LA NUIT DES MUSÉES AU MÉMORIAL

L'Association du Mémorial organise la Nuit des Musées au Mémorial 1914-1918 à Dormans. Venez découvrir l'édifice tout en lumière (intérieur compris).

**Samedi 17 mai 2025**

**Parc du Château - Avenue**

**des Victoires à Dormans**

**03 26 59 14 18**

**www.memorialdormans14-18.com**

## RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Les habitants ouvrent les portes de leur jardins : rosiers, campanules, hortensias.... jardins à l'anglaise, jardin de simples, parc, bambousaies....

**Samedi 7 et dimanche 8 juin 2025**

**Orbais l'Abbaye**

**Office de tourisme des Paysages**

**de la Champagne**

**03 26 58 32 86**



## FESTIVAL VIGN'ART 6<sup>ÈME</sup> ÉDITION

Envie de vous balader, tout en découvrant des oeuvres contemporaines et de land art ? Venez découvrir les 19 nouvelles structures éphémères de Vign'art, dont 3 sont situées dans le sud des Paysages de la Champagne. Que ce soit à Baye, à Talus-Saint-Prix ou à Villevenard, laissez-vous transporter par la beauté et l'inspiration des oeuvres qui fusionnent avec la nature.

**Du 16 mai au 21 septembre 2025**

**Pour organiser votre parcours d'art, rendez-vous sur [www.vignart.fr](http://www.vignart.fr)**

## LES APÉROS DU COTEAU

À l'occasion de la 2<sup>ème</sup> édition des Apéros du Coteau, le Comité des fêtes d'Etoges vous donne rendez-vous pour une soirée festive. Au programme : bar à champagne, musique live et planches apéritives.

**Vendredi 13 juin 2025**

**Pressoir Laurent**

**Bression à Etoges**

## 8<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU TRAIL DES COQS

Venez sillonner les chemins de la magnifique Vallée de la Marne ! 2 courses sont proposées : 9,9 km avec 170m de D+ et 15 km avec 400m de D+.

**Dimanche 15 juin 2025**

**Parc du Château à**

**Dormans**

**contact@racingclub-**

**dormans.com**

## LA GRANDE TRAVERSÉE & LA 8<sup>ÈME</sup> MARCHÉ DES RÉCONCILIATIONS

La Grande Traversée fait son grand retour avec un nouvel itinéraire et de nouvelles animations. L'évènement est proposé en collaboration avec la Marche des Réconciliations qui soulignera les 10 ans de l'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne au patrimoine mondial de l'Unesco.

**Dimanche 22 juin 2025**

**www.lagrandedetrasverseeduparc.fr**

## EN ROU(T)E LIBRE

Venez découvrir les magnifiques paysages champenois du Parc naturel régional de la Montagne de Reims et de la Vallée de la Marne, à travers un itinéraire de 16 km sur route fermée accessible aux vélos, rollers, trottinettes (non électriques), à la marche, à la course à pied. Et profitez des nombreux événements qui ponctueront le parcours !

**Dimanche 29 juin 2025**

**ADT DE LA MARNE**

**www.tourisme-en-**

**champagne.com**

GRATUIT

(Marne)  
UNE EXPÉRIENCE  
EN CHAMPAGNE

# EN ROU(T)E LIBRE

Circuit sur route fermée



CHÂTILLON-SUR-MARNE &

BINSON ET ORQUIGNY - REUIL - VILLERS-SOUS-CHÂTILLON

CŒUR-DE-LA-VALLÉE

[enroutelibre.com](http://enroutelibre.com)

